



DISPENSE D'ENQUÊTE – 03.09.2024

Propriétaire : Evelyne Allemann
Rue en Chemon 10
1436 Chamblon

N° de parcelle : 117

Nature des travaux et description de l'ouvrage : Retrait du balcon sur la façade sud-ouest, pose de garde-corps aux deux fenêtres

Adresse de l'ouvrage : Rue en Chemon 10– 1436 Chamblon

Le dossier peut être consulté au Greffe municipal
du 3 septembre au 3 octobre 2024

Droit de recours (art. 95. LPA-VD Loi sur la procédure administrative) :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal. L'acte de recours doit être déposé à la Cour de droit administratif et public du Tribunal cantonal (avenue Eugène-Rambert 15, 1014 Lausanne) dans les trente jours suivant la communication de la décision attaquée. Il doit être signé et indiquer les conclusions et motifs du recours. La décision attaquée est jointe au recours. Le cas échéant, ce dernier est accompagné de la procuration du mandataire.

La Municipalité